

National en est une des premières expressions. Le choix électoral pour ce même parti politique d'une majorité d'habitants de Toulon, Orange, Marignane et Vitrolles en serait une confirmation tangible. D'une manière tout aussi médiatisée, l'expulsion par les forces de l'ordre des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris participe tout autant à la construction de cette même représentation sociale. La multiplication des contrôles de police après l'affaire Kelkal, ainsi que le regard appuyé et parfois suspicieux du quidam dans la rue, participent également à ce sentiment de crispation et à cette même montée des passions. Enfin et d'une manière tout aussi dommageable, c'est encore à l'occasion de la recherche d'un emploi qu'un jeune sur deux, appartenant à cette population, estime avoir déjà été la victime d'une discrimination à l'embauche pour des raisons raciales.

Même si en théorie, tous les jeunes issus de l'immigration maghrébine peuvent partager ce type de représentations, ainsi que ce genre d'expériences malheureuses, nous formulons l'hypothèse que les enfants de harkis les ressentent et les vivent, d'une certaine manière, avec encore plus de colère ou simplement d'impuissance. Chacun de ces événements directement vécus ou seulement observés, les renvoient en effet brutalement à la double spécificité de leur altérité. Une fille ou un fils de harki peut se trouver stigmatisé simplement pour ce qu'il est ; mais également en raison de l'engagement passé de son père pour la France.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une situation d'autant plus intolérable que bon nombre de maghrébins, harkis ou non, sont morts pour la France depuis 1870⁴ et qu'un enfant de criminel de guerre ou d'un ancien collaborateur en règle générale⁵ (...) ne devrait pas avoir à se sentir responsable du passé de ses parents. Cette spécificité "identitaire", consistant à se retrouver ainsi entre deux "feux", nous interroge bien évidemment autant, d'un point de vue sociologique, sur les causes que sur les conséquences individuelles

et collectives qu'elle entraîne. En effet, si l'on considère avec Erving Goffman⁶ que tout processus de stigmatisation est d'abord affaire de relations, il convient de revenir respectivement sur : une première série de témoignages d'enfants de harkis en proie à la difficile condition d'agents à la fois potentiellement discrédités et "discréditables". Selon Goffmann, « *l'individu discrédité est forcé de s'accommoder d'une tension alors que l'individu "discréditable" est obligé de contrôler l'information* »⁷ ; les principaux déterminants socio-historiques à l'origine de ces identités problématiques ; le rôle du milieu associatif dans le maintien d'une identité collective spécifique depuis trente-cinq ans ; ainsi que sur les stratégies individuelles d'occultation et de contournement déployées par les agents considérés à l'occasion de toutes nouvelles interactions avec un inconnu.

L'EXPÉRIENCE DU RACISME

La plupart des enfants d'anciens harkis que nous avons rencontrés, en Alsace et dans le Var entre 1994 et 1995⁸, déclarent avoir échappé, par chance, depuis pas mal de temps à ce type de désagrément. Ils reconnaissent pourtant tous avoir déjà fait l'expérience du racisme à une ou plusieurs reprises. Ils sont également unanimes sur le fait que cette expérience peut se réitérer un jour prochain à l'occasion de toute nouvelle rencontre. O. 28 ans, fille de harki à Strasbourg : « *Je me souviens quand j'étais à l'université ça m'est arrivé une fois. C'était chez une amie qui louait une chambre chez une vieille dame. Un soir la dame est venue et comme l'appartement était fait on pouvait être à l'entrée sans voir qui était au salon (...) elle a commencé à raconter à ma copine : "vous savez mademoiselle, la jeune femme que vous fréquentez je crois pas que ce soit quelqu'un de bien (...) je crois que je peux vous dire qu'elle est d'origine étrangère, c'est des arabes, il ne faut pas fréquenter ces gens-là. Moi, j'étais furieuse, j'étais au salon, j'avais envie de me lever et de lui mettre une gifle, c'est une femme qui avait facilement 80 ans..."* ».

⁴ Belkacem Recham, *Les musulmans algériens dans l'armée Française 1919-1945*, Ed. l'Harmattan, coll. Histoire et Perspectives Méditerranéennes, Paris, 1996. p. 327.

⁵ Cf. Peter Sichrovsky, *Naître coupable naître victime*, Traduit de l'allemand par Klaus Schuffels et Alain Brossat, Ed. Points Actuels, n°A101, ou encore, Pierre Rigoulot, *Les enfants de l'épuration*, Ed. Plon, Paris, 1993. p. 533.

⁶ Erving Goffman, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Traduit en 1975 pour les éditions de Minuit, Paris, 1986. p. 175.

⁷ in Goffman.

⁸ Ces 25 entretiens ont été menés à Strasbourg, Mulhouse et près d'Avignon entre 1993 et 1995.

Dans la majeure partie des cas, l'expérience du racisme se circonscrit à un regard ou à quelques invectives. Dans d'autres situations plus exceptionnelles l'altercation peut aussi tourner au drame. Le 30 juin 1995, un fils de harki a été précipité du haut d'une falaise à Ault dans la Somme. Selon L. (29 ans) un autre fils de harki installé à Strasbourg : *« Aujourd'hui on est spectateur, mais on peut peut-être, je dis bien c'est malheureux de le dire, mais demain on peut être victime. C'est ce qui est arrivé à Reims, à la boulangerie de Reims quand elle a tué le fils de harki, ou à Amiens, l'année dernière, c'était quoi, des crânes rasés qui ont flingué le jeune Beur, c'est malheureux à dire (...) mais maintenant (nous les enfants de harkis) on est victime aussi ».*

De prime abord, rien ne distingue en apparence les fils et les filles de Français musulmans raptés des autres enfants d'immigrés maghrébins installés en France. Tous ces jeunes sont potentiellement égaux face au racisme et à la xénophobie. Ils partagent une couleur de peau et un "faciès" qui peut les condamner parfois sans autre forme de procès. Au regard de cette "égalité" théorique, les garçons s'estiment néanmoins plus souvent victimes que leurs soeurs d'agressions ou de remarques désobligeantes. Quelle que soit l'expérience du racisme, la discrimination est le plus souvent brutale et sans équivoque. Elle renvoie de manière péjorative l'individu à sa différence. Les propos discriminatoires généralisent et suppriment toute spécificité à l'individu dénigré. B. (27 ans) fils de harkis à Saint-Laurent des Arbres : *« La première impression que les gens ont sur vous, c'est que vous êtes algérien, ça c'est la première impression qu'on fait, et bon, tout le reste du dialogue en quoi que ce soit, le reste du contact se fera là-dessus sur la première impression. On voit l'apparence, alors on juge sans sommation (...) de suite on se fait une idée de lui, boum, boum, c'est une personne comme cela ; et puis bon, on ne cherche pas à connaître sa personne, rien du tout, vous êtes ça, (un arabe) point final ».*

L'intériorisation de l'idée que son faciès puisse un jour à nouveau représenter un stigmaté engendre bien, selon les dires de ces jeunes, une tension qui gouverne une grande partie de toutes leurs nouvelles relations interpersonnelles. Après s'être fait violemment agresser, F. (22 ans) fille de F.M.R. installée à Strasbourg déclare : *« Je tombais vraiment de très haut, de très, très haut. Et, et en y pensant, les premiers temps j'y pensais tout le temps, tous les*

jours, au fond j'en arrivais même à me poser des questions sur les gens qui m'entouraient, les Français bien sûr et c'est vrai qu'y a peut-être eu des répercussions un peu malsaines comme ça de douter de la sincérité de certaines personnes, me demandant si elles aussi (...) si elles aussi n'avaient pas au fond ce sentiment de racisme que tout simplement elles n'avaient pas encore eu l'occasion de manifester, l'opportunité de se manifester. Et ça c'est, ça c'était affreux ».

Le caractère insupportable de la vexation, vécue seule ou à plusieurs, peut engendrer chez la ou les victimes des réactions d'une grande diversité pouvant aller du mutisme à une contre-attaque verbale et parfois même physique. Dans le cas d'une réaction brutale, il arrive que le stigmatisé soit, lui-même, le premier décontenancé par la virulence de sa répartie. Plusieurs semaines après une altercation sur le parking d'un supermarché de Mulhouse, F. (22 ans) s'étonne encore de la virulence de sa réaction à l'égard de son agresseur : *« De savoir que face à certains événements comme certains sentiments peuvent surgir et ça c'était vraiment très étonnant. Je ne serais pas capable, avant j'me serais pas sentie, j'me rendais pas compte de dire que j'étais capable de dire certaines choses. J'avais l'impression que c'était possible que dans la bouche de certaines personnes, mais pas dans la mienne et en fin de compte, à ce niveau-là, je me suis surprise. Mais quand j'y repense, j'ai pas du tout de, c'est peut-être malheureux, mais j'ai pas du tout de compassion par rapport à ce que ces gens nous ont dit, par rapport à la réaction de cette personne. J'me sens vraiment victime dans cette situation ».*

Il est tout aussi fréquent que quand l'agression survient inopinément, la personne "ostracisée" reste interdite et totalement décontenancée par ce qui vient de lui être dit. N. (28 ans) fils de F.M.R. né à Wissembourg : *« J'arrive franchement pas, pas pour moi, parce que en plus quand je suis en face de quelqu'un, euh, je veux dire euh, quand il sent une hésitation comme ça, je veux dire que pour moi, il faut un laps de temps pour répondre. Ce que je me dis, c'est un imbécile ».*

De la même manière, bien des enfants de F.M.R. se sont déjà trouvés tout aussi démunis le jour où ils ont été soudainement accusés d'être des enfants de traîtres.

« FILS DE TRÂTRE ! »

Trente-cinq ans après la fin de la guerre d'Algérie, les rancoeurs entre Algériens et F.M.R. se sont sans doute enfin quelque peu atténuées. En revanche, l'image des harkis demeure le plus souvent négative. Il arrive par exemple que dans certaines cours d'école, des enfants ou même des petits enfants d'immigrés algériens accusent encore l'un de leurs petits camarades d'avoir un père qui aurait trahi les siens. M. (19 ans) fils de F.M.R. habitant à Strasbourg : « *Je n'avais pas assez d'informations là-dessus parce que sinon, j'aurais pu rabattre pas mal de caquets tu vois, les gens me disaient : "heu, c'est vrai que ton père il est harki ?", "C'est vrai que ton père est un traître ?" ou encore, "Ton père c'est un traître, il a tué des frères à lui". Tout ça, etc. Moi je répondais : Non, non, mon père il n'est pas harki, mon père il n'est pas harki ... parce que, eux, ils me disaient ça, c'était vraiment un truc genre, tu vois, le truc méchant tu vois* ».

Entre adultes, l'accusation de trahison recèle une intensité dramatique et traumatique encore tout autre. T. (43 ans) fils de harki installé à Strasbourg : « *Un jour Maurice a dit, méfie-toi de T., c'est un traître. T., c'est moi. Ce mot de traître évidemment... Maurice ne me considère pas comme un traître, mais ce mot a réveillé tellement de choses en moi, c'est fou. (...) C'est très, très lourd à porter et c'est pas par hasard, c'est la chose pour les harkis ou pour les enfants, pour les familles de harkis... on en parle le moins de la notion de trahison* ».

De manière implicite et parfois même de façon tout à fait explicite, les enfants de F.M.R. peuvent se retrouver accusés d'avoir un père dont le passé s'avèrerait "discréditable". Ce type de malédiction condamne tous les descendants à se sentir coupables sans bien souvent savoir pourquoi. Même si dans l'ensemble les chefs de famille ne parlent pratiquement jamais de leur passé, la culpabilité s'impose confrontant chacun de ces jeunes à un impossible dévoilement d'une faute qu'il n'a pas commise. Dans le cas des enfants d'anciens harkis, le jeune « *est "traversé" par une histoire qui lui est antérieure mais dont il ne connaît pas la réalité. Le fantasme vient ici combler une faille, un secret* »⁹.

Les héritages difficiles à porter sont en fait tout aussi conflictuels quand les parents mettent en place un système de dénégation et de refoulement que quand ils parlent ouvertement du passé à leurs enfants. Dans un cas, le jeune doit supporter la pesanteur des silences alors que dans l'autre, il peut se trouver déchiré entre son attachement filial et l'apparent manque de scrupule de ses proches : quand les parents n'ont a priori pas honte de ce qu'on leur reproche, les enfants sont dans un désarroi total. L'antagonisme devient trop fort entre l'amour qui les lie à leur mère et à leur père et le rejet et même parfois le mépris qu'ils ressentent à la pensée que ceux-ci aient pu participer à des crimes. « *Si les parents n'éprouvent pas de honte par rapport à des actions qu'ils ont perpétrées et qui sont stigmatisées par la communauté des nations, alors l'enfant doit choisir. Soit il absout ses parents et se met lui-même en dehors de la communauté des hommes ; soit il rompt avec ses parents et se coupe de ses racines familiales, de son sang, de son héritage. Choix difficile, sinon impossible* »¹⁰. À l'inverse, quand les parents gardent le silence sur leur participation à ces événements, c'est le secret lui-même qui conduit l'enfant à se poser des questions. Si ses questions suscitent gêne et refus d'y répondre, alors l'enfant ressent la honte. Cette honte est la conséquence de l'incapacité des parents à assumer leur propre honte. « *C'est le sentiment de honte qui amène la plupart des enfants à condamner des parents fautifs. La honte est ce qui conduit à rompre une solidarité avec ses géniteurs, au nom de normes et de valeurs qui sont au fondement du lien social : le renoncement à la violence et le respect du droit* ». « *On retrouve des scénarios similaires chez les enfants dont les parents étaient violents, alcooliques, criminels, tortionnaires. Lorsque le comportement est adjacé et que la honte ne vient pas en quelque sorte réparer et annuler la conduite du parent coupable, l'enfant hérite des contradictions parentales comme s'il devait en assumer à son tour les conséquences* »¹¹.

Que le passé paternel soit évoqué ouvertement ou non au sein de la famille, les enfants de F.M.R. partagent, eux aussi et pour la plupart, une représentation péjorative des harkis en général et parfois même de leur père en particulier. L'effondrement de l'image du père s'organise le plus souvent dans les familles où

⁹ Vincent de Gaulejac, *Les sources de la honte*, Ed. Desclée de Brouwer coll. Sociologie Clinique, Paris, 1996, p. 317.

¹⁰ in. de Gaulejac.

¹¹ in. de Gaulejac.

règnent le silence et la culpabilité. Dans ces foyers, le père ne parle presque jamais des événements vécus en Algérie et ne raconte ni sa vie ni ses combats. C'est le déni de mémoire qui engendre au minimum la suspicion et au pire la condamnation. Il faut pourtant rappeler qu'historiquement et juridiquement : « *Les concepts de "traître" et de "collaborateur" (associés aux harkis) sont irrecevables, car l'entité algérienne n'a jamais existé avant juillet 1962* »¹².

Il est nécessaire par conséquent de revenir sur les déterminants sociaux à l'origine de la construction, de part et d'autre de la Méditerranée, de cette représentation sociale, oh combien péjorative et qui persiste jusqu'au sein même des familles des principaux intéressés.

LA CONSTRUCTION SOCIO-HISTORIQUE DU STIGMATE

Durant toute la guerre d'Algérie, les harkis contribuent de manière redoutable aussi bien au contrôle des populations qu'à l'anéantissement des rebelles de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.). Parmi les 225.000 supplétifs de l'armée française près de 70.000¹³ d'entre eux sont regroupés dans de petites unités combattantes et très mobiles, *les harkas*. Constamment présents sur le terrain, les harkas ont pour mission de repousser, par tous les moyens, leurs adversaires dans leurs derniers retranchements. Très actifs au côté des forces régulières, certains de ces harkis participeront eux aussi aux nombreuses exactions commises durant ce conflit par l'armée française à l'égard des populations musulmanes.

À Paris comme dans de nombreuses grandes villes françaises, le bilan des forces auxiliaires est tout aussi impressionnant. Là encore, leur mission est claire : il s'agit de démanteler les réseaux et de supprimer les membres du Front de Libération Nationale (F.L.N.) infiltrés au sein des milieux immigrés en métropole. En effet, durant plusieurs années, des sommes considérables sont transmises clandestinement de France aux maquis algériens. L'argent est collecté par les quêteurs du F.L.N. puis trans-

féré en Algérie par le biais des "porteurs de valise".

L'"impôt" révolutionnaire permet aux rebelles d'acheter des armes et des munitions à certains pays du bloc de l'Est. La Yougoslavie et la Tchécoslovaquie fourniront l'A.L.N. en matériels militaires pour plus d'une dizaine de millions de francs¹⁴. La nécessité de juguler au plus vite ces transferts de fonds apparaît comme primordiale pour l'état-major. Le 20 mars 1960 le préfet de police, Maurice Papon installe une force de police supplétive musulmane contre la subversion. Les harkis de Paris, vêtus d'un uniforme et d'un calot bleus sont installés à la mairie du 13ème arrondissement.

Du côté français, ce sont principalement des intellectuels de gauche et des hommes d'église qui seront les premiers à désigner les harkis comme étant les principaux complices et responsables du maintien du système colonial en Algérie. En 1961, la militante pour la cause algérienne, Paulette Péju dresse un violent réquisitoire contre les exactions commises par les harkis à l'encontre du F.L.N. Dans son livre, *Les harkis de Paris*, elle dénonce à la fois le rôle et le sort de ces hommes : « *Les harkis ont tout à perdre de la pacification. Méprisés par ceux qui les utilisent, rejetés de la communauté algérienne, ils s'acharnent avec autant de violence sur leurs compatriotes qu'ils assassinent en eux leur propre image perdue ; ils tentent d'effacer ce qu'ils ne peuvent plus être, ils fuient désespérément ce qu'ils sont devenus : de faux frères* »¹⁵. Dans un autre passage de son livre, P. Péju se hasarde même à comparer ces événements à d'autres s'étant déroulés durant la seconde guerre mondiale. « *Ainsi les Allemands, dans les camps de concentration, dressaient-ils les "droits communs" contre les déportés politiques, ou confiaient-ils à une police juive le soin de désigner les juifs pour l'abattoir* »¹⁶.

À la stigmatisation des harkis par le biais de la presse et de l'édition en France, les responsables du F.L.N. répondent en écho, du côté algérien, par l'extrême violence de leurs prati-

¹² Méliani Abd-El-Aziz, *La France honteuse, le drame des harkis*, Ed. Perrin, Coll. Vérités et Légendes, Paris, 1993. 280 p.

¹³ in. Méliani.

¹⁴ Extrait des dialogues du documentaire de Yves Courrière intitulé, *La guerre d'Algérie*, monté en 1961 à la suite de ses deux ouvrages sur le même sujet.

¹⁵ Paulette Péju, *Les harkis de Paris*, Ed. Maspéro, Paris, 1961. 120 p.

¹⁶ in. Péju.

ques à l'encontre d'un grand nombre de leurs coreligionnaires. De ce point de vue, il est important de souligner que les événements d'Algérie sont également à considérer comme ayant été une guerre civile entre musulmans, qu'ils soient du F.L.N., Messalistes ou harkis... « *Durant toute la durée des événements, ce sont les autochtones algériens qui seront la cible principale du F.L.N. Plus de 66.000 caïds, maires, conseillers municipaux, gardes champêtres, anciens combattants musulmans seront ... assassinés pour l'exemple En comparaison, le nombre des victimes européennes, assassinées et disparues, sera, avant le 19 mars 62, de 3.663 personnes* »¹⁷.

À tous ces meurtres perpétrés par les rebelles, il faut encore ajouter les sévices psychologiques et corporels à l'encontre des musulmans ne se pliant pas aux ordres et aux interdits décrétés par les commissaires politiques et les quêteurs du Front de Libération Nationale. « *Le F.L.N. n'a jamais été isolé du peuple algérien. Par exemple le boycott du tabac était recommandé d'une façon autoritaire. L'amende de cinq mille francs était suivie d'une sanction excessive à l'encontre des fumeurs impénitents dont la désobéissance publique prenait le caractère d'un défit provocateur. La provisoire mutilation des azlams, fautifs au nez coupé, n'a jamais soulevé une pitié plus grande que la lapidation des ivrognes, etc.* »¹⁸. L'ensemble de ces menaces, mutilations et tortures sont bien évidemment à l'origine du ralliement et de l'engagement d'un grand nombre de musulmans au côté de l'armée française. Cette violence perpétrée durant la guerre préfigure en outre les atrocités commises par les membres de l'A.L.N. à l'encontre des harkis n'ayant pas été rapatriés après l'indépendance. Durant cette période d'épuration, les harkis subissent avec leur famille ou devant leurs yeux, les représailles et les affres de la vindicte populaire. Après huit années de guerre, le bannissement et la stigmatisation des anciens supplétifs s'orchestrent à nouveau autour d'une volonté délibérée de déprécier moralement et de marquer le corps des "coupables".

Plusieurs dizaines de milliers d'anciens supplétifs sont abattus sommairement. Beaucoup d'autres ont été emprisonnés dans des camps

¹⁷ Titraoui Taouès et Coll Bernard, *Le livre des harkis*, Ed. Jeune Pied-noir, Bièvre, 1991. 273 p.

¹⁸ Ouzegane Amar -Le meilleur combat- p. 263 - 7 mars 1962 - Julliard, cité par Titraoui Taouès et Coll Bernard, *Le livre des harkis*.

de rééducation puis utilisés par l'armée algérienne afin de déminer les frontières du pays avec le Maroc et la Tunisie. Les harkis les plus compromis seront habillés et maquillés en femmes avant d'être traînés puis lapidés dans les rues. Dans certains villages, des harkis ont été torturés puis dépecés¹⁹.

En dépit de la signature des accords d'Evian, garantissant en théorie l'immunité pour ces anciens soldats et leurs proches, la répression a été à la mesure de la volonté des vainqueurs d'instaurer un ordre nouveau. La légitimité du pouvoir algérien s'est d'ailleurs construite à partir de ces représailles. Le mythe de l'unité nationale, au fondement de la nouvelle République, est scellé à la fois par la désignation puis la disparition d'innombrables opposants.

DE LA "VICTIMISATION" À LA VALORISATION

Il est bien évident qu'au regard de l'ensemble des circonstances historiques précédemment évoquées, la plupart des enfants de F.M.R. ne souhaitent pas affirmer spontanément cette facette de leur identité. Pourtant depuis la fin de la guerre d'Algérie, l'identité collective des harkis perdure en raison du maintien d'un dispositif administratif spécifique ainsi que par l'activité et l'ampleur du milieu associatif qui la porte.

De manière plus exceptionnelle, il arrive également que certains de ces jeunes se présentent collectivement en tant qu'enfants de harkis, lors de manifestations, ou de façon plus individuelle dans une logique cette fois de rapprochement avec le Front National. Mais que ce soit dans la sphère administrative, associative ou politique l'affirmation de cette identité stigmatisée demeure immanquablement à l'origine d'un certain nombre d'ambiguïtés : à titre de dédommagement et en raison de leur "choix" fait pour la France, les F.M.R et leurs enfants peuvent bénéficier depuis 1962, en plus des dispositions du droit commun, de différentes mesures administratives dans le domaine du logement, de l'emploi, du soutien scolaire, etc. La principale contradiction de cette politique particulariste consiste à aider les harkis — afin de maintenir l'ordre — mais aussi à faire comprendre leur échec social aux membres de la première comme de la seconde génération. En

¹⁹ in. Méliani.

leur donnant de l'argent, l'administration les stigmatise davantage et contribue à leur construire une "image de soi" et du groupe encore un peu plus négative. À ce sujet, bon nombre d'enfants d'immigrés, maghrébins ou turcs, que nous avons rencontrés par ailleurs, estiment à présent qu'il est tout à fait anormal que les F.M.R. continuent à bénéficier de ces mesures exceptionnelles. « *l'action sociale n'aide pas à l'intégration mais consacre le stigmaté. Elle élabore une forme dévalorisée de lien social pour les non-producteurs* »²⁰. Les enfants de F.M.R. qui s'adressent à un service administratif, afin de bénéficier de dispositions spécifiques, se présentent volontiers comme des victimes. Ils évoquent le choix de leur père pour la France, puis ils déplorent que ce pays les aient complètement oubliés. De la même manière, les enfants de harkis, s'étant mobilisés en 1991 à Narbonne ont manifesté leur mécontentement en raison de leurs misérables conditions d'existence. Selon E. Goffman, en cas d'échec et en règle générale, l'individu « *revendique une identité spécifique, faisant ainsi de nécessité vertu* »²¹. Toujours selon lui, retourner le stigmaté a toujours été un moyen d'affirmer sa propre dignité et précise par ailleurs : « *Il est tentant de justifier par l'identité musulmane ou juive les échecs sociaux plutôt que d'admettre ses propres insuffisances* »²². Dans le cas présent, "on" se dit fier d'être harki parce que si je ne le suis pas, je serais quand même harki. Encore plus que d'autres, les présidents d'associations de la première comme de la seconde génération affichent délibérément leur "qualité" de harki ou d'enfant de harki.

Issus généralement des familles les moins défavorisées de cette population, les porte-parole cherchent depuis plus de trente ans et avec des succès divers à reconstituer l'unité du groupement : « *en valorisant l'image positive du groupe et, conséquemment, en mettant en cause la responsabilité de l'adversaire (...), en insistant sur les conséquences négatives des décisions prises, par une dramatisation de l'avenir probable grâce à un usage d'arguments quantitatifs et de chiffres ...* »²³.

²⁰ Dubet François, *La galère : jeunes en survie*, Ed. Fayard, coll. Points Actuels, Paris, 1987. 497 p.

²¹ in. Goffman.

²² in. Dubet.

²³ Montlibert Ch. de, *Crises économiques et conflits sociaux*, Ed. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, Paris, 1989. 207 p.

Les représentants associatifs passent ainsi indifféremment et selon les circonstances du registre de la "victimisation" à une valorisation de leur engagement passé. Les uns parlent de l'enfermement des harkis dans des camps durant des années ou du chômage endémique des jeunes ; alors que d'autres évoquent le succès professionnel de l'un des leurs qui devient ainsi l'exemple de la faiblesse du stigmaté.

L'itinéraire socio-historique des harkis n'apparaît bien évidemment pas condamnable aux yeux de tous. Les représentants du Front National, par exemple, trouvent grand intérêt à valoriser l'engagement des harkis aux côtés de la France. À ce titre, il faut souligner la présence d'anciens harkis et même de quelques-uns de leurs enfants dans les rangs de ce parti politique. En accueillant des français musulmans au sein du F.N. les représentants d'extrême-droite s'offrent une image d'ouverture tout en renforçant leur discours sur la préférence nationale. Corrélativement, les quelques jeunes concernés optimisent pour une fois leur identité en parvenant à bien "instrumentaliser" la mémoire collective du groupe.

LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION

L'enfant de harki n'est pas préoccupé au quotidien par son identité. La reviviscence de son caractère problématique ne survient que de manière ponctuelle à l'occasion de certaines rencontres malencontreuses. Après ce genre d'expérience, le jeune n'a généralement de cesse que de vouloir cacher son identité réelle ou tout au contraire souhaite l'affirmer par bravade. D'une autre manière encore, l'expression de son imperfection, sur un ton détaché, suppose que ses interlocuteurs soient bien au-dessus de ces questions. Mais vis-à-vis d'un inconnu et notamment quand il est apparemment d'origine algérienne, c'est tout naturellement que le contrôle et la maîtrise de l'information prédominent.

Face au racisme et à la xénophobie, l'individu ne peut rien. En revanche, l'enfant de F.M.R. peut toujours masquer, s'il le veut, le passé militaire de son père. Il déploie d'ailleurs souvent de grands efforts pour se présenter comme quelqu'un d'ordinaire et faire comme si de rien n'était. « *Les routines inconscientes des normaux posent souvent des problèmes*

d'organisation aux individus "discrédités" »²⁴.

Entre amis, quand la discussion finit par porter sur l'Algérie, le jeune se concentre alors encore un peu plus à feindre l'indifférence, au risque d'en paraître suspect. Quand l'échange porte sur la guerre ou sur la culpabilité du père, l'individu finit par savoir esquiver les questions et même détourner le sens de ce genre de conversation. Les personnes affligées d'une tare sont souvent obligées d'apprendre les structures de l'interaction s'ils veulent découvrir selon quelles lignes ils doivent se recomposer une conduite afin de minimiser l'importunité de leur stigmaté. *« L'individu dont les autres savent quelque chose peut le savoir ou ne pas le savoir ; ceux-ci à leur tour, peuvent ou non savoir qu'ils savent quelque chose de lui, il peut fort bien par ailleurs, dans d'autres domaines, savoir ou non quelque chose d'eux. On comprend donc que le faux-semblant soit un phénomène qui a toujours amené à se poser des questions sur l'état d'esprit de ceux qui s'y livrent »²⁵.* Quoi qu'il en soit, le dissimulateur paie forcément un prix psychologique très lourd et connaît nécessairement une angoisse profonde. De plus, il ne peut manquer de se sentir déloyal et se mépriser quand il ne réagit pas aux remarques insultantes formulées à l'encontre de son groupe d'appartenance.

La situation particulière des enfants de harkis, susceptibles de pouvoir se retrouver doublement stigmatisés, ressemble à plus d'un titre à celle pouvant être vécue par d'autres individus affligés par un handicap social ou même physique.

Dans le cas toujours probable du dévoilement de son identité stigmatisée, l'enfant de harki se laisse bien souvent passer pour un coupable. La cause paraît perdue d'avance et notamment pour tous les jeunes qui ne connaissent qu'imparfaitement le déroulement des événements d'Algérie. C'est ensuite immanquablement au stigmaté de briser la glace à moins qu'il ne garde un silence qui le condamne. À l'instar d'autres stigmatisés encore, la fille ou le fils de F.M.R doit aussi savoir accepter l'aide et la sympathie qu'il n'a pas demandées. Enfin, comme bon nombre de dominés, beaucoup de ces jeunes possèdent un sens aigu de l'empathie à l'égard de toutes personnes affligées, comme eux, par l'exclusion.

²⁴ in. De Gaulejac.

²⁵ in. De Gaulejac.